



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

fermeture de réacteurs nucléaires

Question au Gouvernement n° 27

Texte de la question

FERMETURE DE RÉACTEURS NUCLÉAIRES

M. le président. La parole est à M. Julien Aubert, pour le groupe Les Républicains.

M. Julien Aubert. Ma question s'adresse à M. le ministre de la transition écologique et solidaire.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances, vient de déclarer, lyrique : « L'industrie, c'est l'avenir de notre nation. » Ma question est donc simple, monsieur le ministre : combien de réacteurs nucléaires exactement prévoyez-vous de fermer d'ici à la fin du mandat d'Emmanuel Macron, suivant quel calendrier, pour quel coût budgétaire ?

Un député du groupe NG . Nous allons en parler ensemble !

M. Julien Aubert. Surtout, parmi les cinquante-huit en activité, quels sites ciblez-vous ?

Aucun des acteurs de la filière, notamment nos jeunes ingénieurs, qui hésitent à poursuivre leurs études dans le domaine nucléaire, ne peut se satisfaire du flou artistique qui règne actuellement au sommet de l'État. La Cour des comptes affirme que pour appliquer la loi sur la transition énergétique il faudrait fermer entre dix-sept et vingt réacteurs, tandis que vous annoncez, volontairement ou involontairement, que vous fermerez peut-être jusqu'à dix-sept réacteurs d'ici à 2025. Quelques jours plus tard, le Premier ministre dit à l'inverse qu'il veut attendre l'avis que l'Autorité de sûreté nucléaire doit rendre en 2018 – c'est ce qu'on appelle un gouvernement « En même temps » ! Enfin, le candidat Emmanuel Macron s'était engagé à augmenter de l'équivalent de six réacteurs la production d'énergie renouvelable, ce qui, en toute logique, veut dire fermer six réacteurs d'ici à 2022, et les onze autres dans les trois années suivantes. Vos successeurs vous remercieront.

La fermeture de dix-sept réacteurs pose un vrai problème de substituabilité. Pour une production d'électricité équivalente, il faudrait construire 17 000 éoliennes, c'est-à-dire faire en huit ans le double de ce qu'on a réussi péniblement à faire en deux décennies, et simultanément couvrir la moitié des toits de France de panneaux photovoltaïques pour une superficie totale équivalente à celle des départements du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine réunis !

Fermer dix-sept réacteurs à 250 millions d'euros l'indemnisation, si on reprend le montant prévu pour Fessenheim, cela suppose de trouver quatre milliards d'euros : cela ne va pas enchanter M. Darmanin ! Et c'est sans compter le financement du plus grand plan social jamais vu dans le secteur public et les pertes d'EDF.

Dix-sept réacteurs, ce sont très exactement 8 300 personnes qui attendent de savoir à quelle sauce elles vont être mangées. J'ai entendu que le groupe La France insoumise ne défendait plus les travailleurs ; pour notre

part, nous le faisons. (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

Mme Danièle Obono. C'est honteux !

M. Alexis Corbière. Farceur !

M. Julien Aubert. Je vous pose donc à nouveau la question, monsieur le ministre : pensez-vous vraiment que c'est faisable techniquement et budgétairement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. Bernard Deflesselles. Était-ce volontaire ou involontaire ?

M. Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, monsieur le député, je suis un tout petit peu étonné que la représentation nationale ne se pose cette question que maintenant. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

La loi sur la transition énergétique ne date pas d'aujourd'hui. Quant à l'objectif de 50 %, je suis le premier à avoir mis en exergue ses conséquences. Mais la question vaut d'être posée, car si on improvise et si on n'anticipe pas, je ne vois pas quelles solutions nous allons trouver et selon quelles modalités nous allons y parvenir. (*Mêmes mouvements.*)

Je pense qu'en début de quinquennat, la priorité est bien de mettre cette question sur la table, car à force de se masquer la réalité, nous en arrivons à une forme de brutalité. Or la transition énergétique ne pourra se faire ni dans la brutalité ni dans l'improvisation.

Je vous rejoins sur un point, monsieur le député : fermer Fessenheim, ce n'est pas une stratégie, ce n'est pas une politique.

M. Éric Straumann. On ne ferme plus Fessenheim, alors ?

M. Nicolas Hulot, ministre d'État. Anticiper, regarder ce qu'il en est effectivement, territoire par territoire, selon des critères sociaux, économiques et de sécurité, c'est l'objectif de la programmation pluriannuelle de l'énergie. J'ai engagé ces travaux fin juin et fin 2018 je pense qu'ensemble nous pourrons répondre à cette question. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM et sur quelques bancs du groupe Nouvelle Gauche.*)

Données clés

Auteur : [M. Julien Aubert](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 27

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 juillet 2017](#)